



Développement durable: avons-nous progressé depuis la publication du rapport Brundtland?

En 1987, la Commission des Nations unies sur l'environnement et le développement publiait «Notre avenir à tous»

Par [Prof. Jacques Prescott](#)

Mondialisation.ca, 30 octobre 2017

Région : [L'Europe](#), [Le Canada](#)

Thème: [Environnement](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

En 1987, la Commission des Nations unies sur l'environnement et le développement publiait «Notre avenir à tous»(1). Rédigé sous la présidence de Gro Harlem Brundtland qui était alors première ministre de Norvège, ce rapport présente les résultats d'une vaste consultation planétaire visant à proposer un programme global de changement en vue d'un développement durable. Trente ans plus tard, que retient-on du rapport Brundtland et quels progrès observe-t-on sur la voie qu'il nous a tracée?

Un constat et des recommandations lucides

Le rapport de la Commission Brundtland identifie clairement les problèmes environnementaux les plus criants des années 80 : croissance démographique incontrôlée, déboisement et pâturage excessifs, destruction des forêts tropicales, extinction des espèces vivantes, augmentation de l'effet de serre causant les changements climatiques, pluies acides, érosion de la couche d'ozone stratosphérique, etc. Il insiste aussi sur les aspects sociaux-économiques et en particulier sur les effets pervers d'une croissance économique débridée et de la surconsommation des ressources par les plus nantis.

La Commission propose une définition du développement durable qui fera école : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »



En vue d'un développement durable, la Commission identifie une série d'objectifs stratégiques qui incluent notamment la modification de la qualité de la croissance économique, la maîtrise de la démographie, la satisfaction des besoins humains essentiels, la préservation et la mise en valeur de la base de ressources, la prise en compte de l'environnement dans la mise au point de nouvelles techniques et l'intégration des préoccupations écologiques et économiques dans la prise de décision.

Elle propose ensuite des solutions s'appliquant à l'échelle mondiale. Par exemple, diminuer la consommation énergétique dans les pays industrialisés et favoriser le développement des énergies renouvelables, encourager le reboisement massif dans les pays touchés par la désertification, réaliser des réformes fiscales et foncières pour réduire les pressions sur les écosystèmes, adopter une convention internationale pour la protection des espèces. Bien que ces mesures visent essentiellement la protection de l'environnement, le rapport Brundtland insiste sur l'importance de combattre la pauvreté et l'injustice, qui sont à la fois causes et effets des problèmes environnementaux.

Pour réaliser et financer ce virage écologique, la Commission Brundtland propose une réforme des institutions internationales notamment la Banque mondiale et le FMI qui devraient mieux tenir compte des objectifs sociaux et environnementaux et alléger la dette des pays les plus démunis. La Commission recommande aussi une réorientation des dépenses militaires au profit de la lutte contre la pauvreté et les inégalités et interpelle les grandes entreprises pour qu'elles s'engagent sur la voie d'une production et d'une consommation plus responsables.

Le rapport Brundtland démontre en fait que l'économie et l'écologie mondiales sont désormais profondément imbriquées. Au-delà de l'interdépendance économique des nations il faut dorénavant composer avec leur interdépendance écologique. Puisque la crise du développement est mondiale, les solutions doivent l'être aussi (2).

Des retombées internationales impressionnantes

Les recommandations du rapport Brundtland ont catalysé la démarche de développement durable des Nations unies et encouragé l'engagement des gouvernements, des entreprises et de la société civile partout dans le monde. En 1992, lors du Sommet de la terre de Rio, les participants ont défini les principes fondamentaux et établi le programme d'action, nommé Action 21, sur lequel se fondent aujourd'hui de nombreuses initiatives en faveur du développement durable. Suivant les recommandations du rapport Brundtland, ce sommet

vit aussi l'adoption d'une déclaration sur la gestion durable des forêts et de trois importantes conventions sur la diversité biologique, la lutte aux changements climatiques, et la lutte contre la désertification (3).

Le Sommet du Millénaire, qui s'est tenu en septembre 2000 au Siège de l'ONU à New York, s'est conclu avec l'adoption de la Déclaration du Millénaire, dans laquelle ont été énoncés les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (4); ces objectifs inspirés du rapport Brundtland ayant pour échéance l'année 2015.

Pour leur succéder, l'ONU a travaillé avec les gouvernements, la société civile et les différents partenaires pour exploiter la dynamique dégagée par les OMD et élaborer un programme ambitieux pour l'après-2015 : «Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030». Il s'articule autour de 17 objectifs mondiaux pour le développement durable (ODD) (5).

Les OMD et les ODD, à l'instar du programme Action 21, constituent des stratégies de développement auxquelles doivent se soumettre les États membres au risque d'être ostracisés sur la scène internationale. L'adoption des ODD a entraîné une myriade d'initiatives visant à encourager les États à les mettre en œuvre : principes et cadres d'intervention, indicateurs de suivi, évaluation de la situation, etc.

Bien que le concept de développement durable se présente comme une solution pleine de promesse, l'imposition du schéma directeur du développement durable se heurte à des visions différentes du développement (6) et peut être considérée comme une ingérence dans la gouvernance des États et plus particulièrement des pays émergents qui doivent dorénavant suivre ce schéma directeur, pour avoir accès au financement international.

Le rapport Brundtland et les grands sommets onusiens ont aussi guidé l'action des gouvernements, de la société civile et des entreprises. Au fil des ans, on a vu se développer l'agriculture biologique, la certification environnementale, la responsabilité sociale des entreprises, la production d'énergie renouvelable, l'investissement responsable, l'économie verte, l'analyse de cycle de vie, l'écologisation des processus de production et le marketing vert, trop souvent dévoyé en écoblanchiment («greenwashing») (7) offrant aux entreprises peu scrupuleuses l'opportunité de polir indûment leur image de bon citoyen corporatif.

Son impact au Québec

À l'instar d'autres États comme les Pays-Bas, la Norvège ou le Canada (8), le Québec a été largement influencé par le rapport Brundtland (9). Après avoir participé au financement de sa version française parue en 1988 (10), le gouvernement du Québec s'est résolument engagé sur la voie d'un développement durable et réalisé diverses initiatives. Mentionnons la création en 1988 de la Table ronde québécoise sur l'environnement et l'économie (11), qui organisa en 1989 le premier Forum québécois sur le développement durable, et la mise en place du comité interministériel du développement durable (CIDD) en 1991. Par la suite, le Québec s'est particulièrement fait remarquer par sa participation très active au Sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992, au sein de la délégation canadienne, notamment en appuyant fermement l'adoption de la Convention cadre sur les changements climatiques. Montréal accueille aussi depuis 1995 le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

En dépit de quelques initiatives ministérielles, il faudra attendre jusqu'au Sommet de

Johannesburg, en 2002, pour constater une avancée réelle du dossier au plan gouvernemental. Mentionnons pour la petite histoire qu'en 2000, le dossier du développement durable, devenu quasi-inactif au sein du ministère de l'Environnement, fut relancé in extremis à l'occasion d'une révision de programmes. Une nouvelle équipe placée sous ma direction prit l'initiative de préparer la participation du Québec au Sommet de Johannesburg et d'élaborer un cadre gouvernemental de développement durable. En 2001, un avis du Conseil de la science et de la technologie recommandait au gouvernement du Québec de faire du développement durable une priorité et démontrait preuves à l'appui l'intérêt d'une telle démarche (12). À la suite d'un changement de gouvernement survenu en 2003, le ministère de l'Environnement réalisa en 2005 une consultation publique qui mena l'année suivante à l'adoption de la Loi québécoise sur le développement durable, une législation encore exemplaire aujourd'hui (13).

En vertu de cette loi, le gouvernement a créé le poste de Commissaire au développement durable responsable de mesurer la performance du gouvernement en cette matière. Il s'est aussi engagé à tenir compte de 16 principes de développement durable dans ses activités, ainsi qu'à adopter et à mettre en œuvre une stratégie qui doit faire l'objet de rapports de mise en œuvre périodiques et qui doit être révisée à tous les cinq ans (14). La Loi oblige aussi les ministères et organismes gouvernementaux à préparer et mettre en œuvre des plans d'action sectoriels.

Le rapport Brundtland a aussi inspiré de multiples initiatives non gouvernementales telles que l'ÉcoSommet (15) de 1996 né de la volonté de groupes environnementaux de poursuivre le virage amorcé lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. La même année, le Québec était l'hôte du Premier congrès mondial sur la conservation, de l'Union mondiale pour la nature, ayant pour thème « Regard sur la Terre » et l'Union pour le développement durable organisait le Forum international « Grands travaux et développement durable » (16). En 1997, le congrès Nikan sur les applications territoriales du développement durable se tient à Jonquière. Près de 550 participants venant de 42 pays assistent à cette rencontre. Le congrès Nikan a permis de reconnaître le rôle déterminant que jouent les peuples autochtones dans la définition et l'application des principes du développement durable ainsi que la nécessité de créer un partenariat entre tous les peuples pour assurer le bien-être des générations présentes et futures et la préservation de l'environnement (17). Ces dernières années, le dynamisme de la société civile et du milieu académique en matière de développement durable s'est traduit au Québec (comme partout dans le monde) par une myriade d'activités et d'initiatives.

Inspirées par le rapport Brundtland et ses retombées, de nombreuses organisations non gouvernementales ont vu le jour au Québec ou ont tout simplement intégré le concept de développement durable dans leurs activités. Mentionnons par exemple l'UQCN devenue Nature Québec, les Conseils régionaux de l'environnement et du développement durable, le Conseil patronal de l'environnement du Québec, Équiterre, le Jour de la Terre Québec, et la Fondation Monique-Fitzback, instigatrice au Québec du réseau des Écoles Vertes Brundtland. C'est le cas également du milieu universitaire qui a multiplié les programmes d'enseignement, les chaires et centres de recherche sur le développement durable.

Quels « progrès » depuis Brundtland?

Le développement durable souhaité par la Commission Brundtland en 1987 invitait à un changement de paradigme. S'il s'est produit depuis un changement de paradigme dans le monde, ce n'est certainement pas celui qui était décrit dans « Notre avenir à tous » (18).

De grands progrès ont certes été réalisés depuis la publication du rapport Brundtland. Nous avons considérablement réduit le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, plus de personnes ont accès à de l'eau potable, moins d'enfants meurent dans la petite enfance et moins de mères décèdent lors de leur accouchement (19).

Malgré le fait que certains pays connaissent des niveaux de prospérité sans précédent, cette prospérité n'est qu'apparente. Le pillage des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement se poursuivent à un rythme effréné, les changements climatiques menacent plus que jamais les populations et les écosystèmes les plus vulnérables, et la capacité de support de la planète est sur le point d'être dépassée (20, 21). L'écart entre riches et pauvres s'élargit constamment (22), l'insécurité alimentaire (23) et l'endettement (24) progressent, la démocratie bat de l'aile et la pensée unique envahit les médias (25). Et, statistiques inquiétantes illustrant la dégradation des conditions de vie, en 40 ans le nombre de spermatozoïdes produit par les hommes a baissé de près de 60% dans les pays riches (26), le nombre d'enfants et d'adolescents obèses a été multiplié par 10 (27), et les populations de vertébrés sauvages ont diminué de 58% (28).

Le progrès dicté par la croissance économique s'appuie en réalité sur l'appauvrissement des classes moyennes (29), l'endettement des nations et des individus, l'hégémonie et le contrôle économique des banques, la surconsommation et le gaspillage des ressources de la nature (30, 31) et la croissance des inégalités entre les humains (32). Sans oublier la délocalisation des emplois industriels (33) et l'exploitation sociale des travailleurs du Sud (34). Notons qu'en 2017, l'endettement public et privé des 44 pays les plus riches atteint 235 % du PIB contre 190 % en 2007 (35).

Au chapitre de la gouvernance, la corruption des élus et des fondés de pouvoir continue de progresser (36). La majorité des médias mainstream sont sous le contrôle de grands groupes industriels et de banques (37, 38). Les budgets militaires sont en constante progression (une hausse de 43,6% depuis 2000 aux USA pour atteindre 611 milliards \$ en 2016 (39)). La diabolisation du patriotisme (40) entraîne une perte d'autonomie des nations dont le développement ne répond plus qu'à l'opportunisme des multinationales, des banques (41) et des lobbies (42).

Malgré un engagement ferme des gouvernements envers le développement durable, les actions significatives sur cette voie tardent à s'imposer. L'ingénieur et auteur Philippe Bihoux souligne avec justesse que «Nos dirigeants font semblant d'appuyer sur le frein avec un discours lénifiant sur le développement durable, alors qu'ils appuient à fond sur l'accélérateur!» (43). J'ajouterai que les dirigeants politiques me paraissent plus enclins à répondre aux exigences des lobbies oligarchiques qu'aux attentes légitimes de leurs électeurs.

À titre d'exemple, notons qu'en dépit de leur engagement à diminuer les émissions de GES, les gouvernements du G20 consacrent près de 4 fois plus d'aide publique aux combustibles fossiles qu'au développement de l'énergie renouvelable (44). Entre 2013 et 2015, le Canada a fourni 3 milliards de dollars par année de financement public pour le pétrole, le gaz et le charbon, comparativement à seulement 171 millions de dollars par année pour l'énergie propre (45).

Les défis d'un développement durable

Grâce au rapport Brundtland, le monde a acquis une compréhension plus profonde des défis

interconnectés auxquels nous sommes confrontés et du fait que le développement durable offre la meilleure opportunité pour les gens de choisir leur avenir (46).

Le succès du concept de développement durable est dû au fait que le rapport Brundtland avait essentiellement raison en mettant au jour des vérités fondamentales qui ont été confirmées par la suite (46, 47). La nécessité de respecter les limites biophysiques et de remédier aux déficiences matérielles est aujourd'hui mieux comprise. De même, l'interdépendance de la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté est davantage reconnue (46).

En dépit de cette prise de conscience et des efforts de bonne foi d'un nombre grandissant d'individus, la situation continue de se dégrader au point d'ébranler notre optimisme. Que peut-on faire pour améliorer la situation?

À l'instar de Pierre Rabhi, promoteur de la sobriété heureuse (48), et de Serge Mongeau, adepte de la simplicité volontaire (49), l'écologiste Pierre Dansereau prônait l'austérité joyeuse (50), visant à réduire la consommation de biens et de ressources tout en dégageant une marge de manœuvre pour un investissement plus responsable. Mais comment pourrait-on convaincre les plus riches de prendre un tel virage? Comment pourrait-on nous convaincre de moins consommer? J'évoquerai aussi la stratégie écologiste en quatre points proposée dès 1984 par Michel Jurdat dans son livre «Le défi écologiste» (51) : sensibiliser le citoyen, démystifier le progrès quantitatif, proposer des modes de vie alternatifs, et encourager un débat public démocratique. J'ajouterai qu'il nous faut éduquer sans relâche jeunes et moins jeunes aux principes d'un développement durable (52), régulariser davantage et réduire le pouvoir des banques et des milieux financiers (53), miser sur la subsidiarité (54), encourager la responsabilisation des élus et des dirigeants (55), favoriser l'information indépendante (56), et surtout apprendre à reconnaître l'influence des groupes d'intérêt (57).

Un programme de travail qui nous concerne tous sur la voie d'un développement centré sur la collaboration, la durabilité, le bien-être, la prospérité et la paix. Rappelons-nous, pour guider nos efforts, les sages paroles du chef autochtone Geronimo : «Quand le dernier arbre aura été abattu - Quand la dernière rivière aura été empoisonnée - Quand le dernier poisson aura été pêché - Alors on saura que l'argent ne se mange pas.» (58)

Jacques Prescott

Références

1. World Commission on Environment and Development, 1987. *Our Common Future*. Oxford University Press, Oxford, New York. 400 p.
2. Pour plusieurs, cette constatation a renforcé l'idée de la mise en place d'une gouvernance mondiale des enjeux environnementaux au détriment de la souveraineté et de la responsabilisation des nations. Elle aurait encouragé le Mondialisme, cette doctrine qui vise à réaliser l'unité politique du monde considéré comme une communauté humaine unique.
3. <http://www.un.org/french/events/rio92/rioround.htm>
4. <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/bkgd.shtml>
5. <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>
6. Voir par exemple : Parizeau, M.-H. et S. Kash (eds), 2017. *À chacun son développement durable? De la diversité culturelle aux nanotechnologies*. Presses de l'Université Laval,

Québec, 384 p.

7. <https://www.theguardian.com/sustainable-business/2016/aug/20/greenwashing-environmentalism-lies-companies>
8. https://researcharchive.lincoln.ac.nz/bitstream/handle/10182/1352/crm_ip_25.pdf;jsessionid=0E84AB35F0C18F7146FF9E4138CB9665?sequence=1
9. Voir par exemple : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/evol-concept.htm>
10. Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1988. *Notre avenir à tous*. Editions du Fleuve / Les publications du Québec, Montréal, Québec, Canada, 434 p.
11. Cette structure de concertation fut toutefois abolie en 1997.
12. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/etat/innovation.pdf>
13. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/loi.htm>
14. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/
15. http://crebsl.com/documents/pdf/autres/12_EcoSommet_rapport_final_modifie.pdf
16. Événement organisé et tenu sous la présidence du soussigné.
17. <http://constellation.uqac.ca/1888/>
18. http://ecoconseil.uqac.ca/wp-content/uploads/2017/04/Guide_utilisation_GADD_2016_SM.pdf
19. Voir aussi : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378014000727>
20. http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf
21. <https://www.technocracy.news/index.php/2015/09/30/gro-harlem-brundtland-stumps-for-sustainable-development/>
22. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/760276/davos-suisse-oxfam-richesses-pauvrete-paradis-fiscaux-inegalites>
23. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1056120/faim-monde-progression-statistique>
24. Par exemple au Canada : <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/pv170828f.pdf>
25. Voir par exemple cette analyse objective des années Obama : <https://www.dreuz.info/2017/01/11/oubliez-la-pensee-unique-des-journalistes-voici-le-vrai-bilan-des-annees-obama/>
26. <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201707/27/01-5119700-fertilite-declin-alarman-du-nombre-de-spermatozoides.php>
27. <http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2017/increase-childhood-obesity/fr/>
28. <https://www.wwf.fr/rapport-planete-vivante-2016>
29. Par exemple en Europe : <http://www.lefigaro.fr/vox/monde/2016/07/01/31002-20160701ARTFIG00141-comment-l-europe-a-organise-la-pauperisation-de-ses-classes-moyennes.php>
30. Notamment provoquées par l'obsolescence programmée des produits : http://www.lemonde.fr/pollution/article/2017/07/04/le-parlement-europeen-demande-a-la-commission-de-legiferer-contre-l-obsolescence-programmee_5155600_1652666.html
31. Et le gaspillage alimentaire : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=40182#.WfTlz2jWzIU>
32. <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/02/16/20002-20150216ARTFIG00203-pourquoi-les-inegalites-se-creusent-dans-le-monde.php>
33. http://www.question-mondialisation.org/media/Articles-publies/GDD29_K-Adnane.pdf
34. <https://www.erudit.org/fr/revues/socsoc/2015-v47-n1-socsoc02302/1034416ar/>
35. <http://blogs.lexpress.fr/attali/2017/07/24/la-prochaine-crise-financiere/>
36. https://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2016
37. En France : www.agoravox.fr/actualites/medias/article/qui-possede-les-medias-72443
38. Au Canada : <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Groupescanadiens.pdf>
39. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/782687/evolution-depenses-militaires-monde-carte>
40. <https://fr.novopress.info/205251/pourquoi-le-patriotisme-est-diabolise-par-yvan-blot/>

41. Voir par exemple l'assujettissement de la Grèce à la BCE :
<https://www.mondialisation.ca/les-profits-odieux-de-la-bce-sur-le-dos-du-peuple-grec/5614753>
42. <https://www.mondialisation.ca/l'influence-des-lobbies-sur-la-politique-internationale/13161>
43. <https://reporterre.net/La-croissance-verte-est-une-mystification-absolue>
44. http://www.liberation.fr/planete/2015/09/21/subventions-aux-energies-fossiles-la-trop-grande-generosite-des-pays-developpes_1387445
45. http://priceofoil.org/content/uploads/2017/07/talk_is_cheap_G20_report_July2017.pdf
46. Gibson, Robert B. (ed). 2017. *Sustainability assessment applications and opportunities*. Earthscan, Routledge: (30 y after Brundtland)
<https://books.google.ca/books?id=mFXUDAAAQBAJ&pg=PT23&lpg=PT23&dq=30+years+after+brundtland&source=bl&ots=4ii5Q1N0QH&sig=ggGOBSfvKZNSgzjdAZFScST765M&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjvqcSFsKTUAhWj54MKHddCCyc4ChDoAQgzMAA#v=onepage&q=30%20years%20after%20brundtland&f=false>
47. <https://www.theguardian.com/sustainable-business/brundtland-commission-sustainable-development-rio-2012>
48. <https://www.petit-fichier.fr/2013/07/12/pierre-rabhi-vers-la-sobriete-heureuse-texte-original/>
49. <http://simplicitevolontaire.org/la-simplicite-volontaire/livres/la-simplicite-volontaire-plus-que-jamais-serge-mongeau/>
50. <http://archives.radio-canada.ca/sports/ecologie/clips/3510/>
51. Jurdant, M. 1984. *Le défi écologiste*. Éditions du Boréal Express, Montréal, 432 p.
52. <http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/developpement/principe.htm>
53. <https://sites.google.com/site/hecpouvoiretpouvoirs/4-le-pouvoir-et-les-pouvoirs-du-canada-contemporain/4-relations-de-pouvoir/2-relations-de-pouvoir-entre-les-milieus-financiers-et-l-etat>
54. www.adels.org/rdv/decentralisation/16_subsidiarite_democratie_liberative.rtf
55. <http://www.ciesin.org/decentralization/French/Issues/Transparence.html>
56. <http://conseildepresse.qc.ca/actualites/nouvelles/un-conseil-de-redaction-pour-assurer-l'indépendance-des-journalistes/>
57. <http://www.millenaire3.com/content/download/1385/19395/version/1/file/lobbying.pdf>
58. <http://dicocitations.lemonde.fr/citations/citation-40007.php>

Jacques Prescott, M.Sc. est consultant international et professeur associé à la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi; ex-fonctionnaire au ministère de l'Environnement, il a été au cœur de la démarche de développement durable du Québec.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Prof. Jacques Prescott](#), Mondialisation.ca, 2017

Articles Par : **[Prof. Jacques Prescott](#)**

A propos :

Jacques Prescott, M.Sc. est consultant international et professeur associé à la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi; ex-fonctionnaire

au ministère de l'Environnement, il a été au cœur de la démarche de développement durable du Québec.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca